



**REMARQUES DE LA DRE JULY ESTHER CABALLERO PERALTA APRÈS AVOIR REÇU
LE PRIX DE L'OPS EN GESTION ET LEADERSHIP DANS LE DOMAINE DES SERVICES DE SANTÉ 2025**

30 septembre 2025

Monsieur le Directeur de l'Organisation panaméricaine de la Santé

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil directeur,

Mesdames et Messieurs les représentants des pays de la Région des Amériques,

Chers collègues et amis,

Veuillez recevoir mes salutations chaleureuses et amicales.

Je voudrais tout d'abord exprimer, en mon nom et au nom du ministère de la Santé du Pérou, notre profonde gratitude pour cette reconnaissance que nous recevons avec beaucoup d'humilité et de joie.

Ce prix me tient particulièrement à cœur. Je le dédie à Dieu et à ma famille, mes deux piliers fondateurs, ainsi qu'à toutes les personnes qui, jour après jour, travaillent sans relâche pour la santé mentale et le bien-être de nos communautés. Cet honneur nous incite à renouveler notre engagement, et nous rappelle que la santé mentale n'est pas une problématique marginale, mais bien un droit humain fondamental.

Je suis ravie que cette reconnaissance mette en lumière un leadership qui n'est pas exercé en solitaire, mais bien de manière partagée. Un leadership qui repose sur le dialogue, la collaboration et le travail conjoint avec les gouvernements régionaux et locaux, les universités, les associations professionnelles, les organisations de la société civile et, surtout, avec les communautés elles-mêmes.

La santé mentale est une dimension indissociable de la santé. Cependant, aujourd'hui encore, la stigmatisation et les préjugés continuent de la rendre invisible, jusque dans les systèmes de santé eux-mêmes. C'est pourquoi je suis particulièrement heureuse que cette récompense réaffirme la nécessité d'inscrire la santé mentale à l'ordre du jour régional de la santé. Je suis convaincue que cette reconnaissance servira également à encourager de manière significative les professionnels de la santé publique, et tout particulièrement à motiver davantage de femmes à assumer la gestion des services de santé mentale.

Ces dernières années, les maladies neuropsychiatriques ont été la principale cause de morbidité au Pérou. Jusqu'à récemment, à peine 10 % des personnes ayant besoin de soins spécialisés pouvaient y avoir accès. En 2012, nous avons décidé de combler cette lacune douloureuse en prenant des mesures fermes et en mettant en place un cadre juridique solide : en premier lieu avec la loi 29889, puis avec la loi sur la santé mentale, adoptée en 2019.

Ce cadre juridique a entraîné une profonde transformation. Nous sommes passés ainsi d'un modèle centré sur l'hôpital psychiatrique à un modèle communautaire, qui propose une prise en charge plus proche, plus complète et plus respectueuse, à proximité de chaque personne.

Grâce à cet effort conjoint, nous avons réussi à mettre en place à ce jour : a) 292 centres communautaires de santé mentale, b) 52 unités d'hospitalisation dans des hôpitaux offrant des soins complets, c) 94 foyers protégés, d) 11 équipes mobiles, e) six services de santé mentale dans les établissements pénitentiaires et f) plus de 1700 établissements de premier niveau de soins disposant de l'appui de professionnels en psychologie.

Tout ceci a été possible non seulement grâce au travail dévoué de nombreuses personnes, mais aussi grâce à l'augmentation historique des investissements dans la santé mentale. Ce financement a permis d'élargir la couverture, de renforcer les capacités et d'assurer des médicaments essentiels à ceux qui en ont le plus besoin.

De ce fait, nous avons plus que doublé les soins de santé mentale : en 2014 nous avons traité environ 690 000 cas contre près de 2 millions en 2024. Aujourd'hui, près de 70 % de ces cas ont été pris en charge au premier niveau de soins, un bond qui nous montre que nous construisons un système plus proche, plus équitable et plus humain.

Cette récompense me donne également l'opportunité d'exprimer ma plus sincère reconnaissance au ministre de la Santé, aux vice-ministres, aux autorités et aux équipes techniques des différents ministères et institutions qui rendent tout ce processus possible, ainsi que, bien évidemment à mes amis et collègues du ministère de la Santé du Pérou et surtout à ma bien-aimée Direction de la Santé mentale. Je tiens également à rendre hommage à tous ceux qui m'ont précédée, car leur vision a été le point de départ de cette grande transformation.

Enfin, je tiens à souligner que ce prix ne constitue pas une fin en soi, mais plutôt une source de motivation, une motivation pour continuer à aller de l'avant et continuer à progresser. Il nous met au défi de continuer à renforcer nos ressources humaines, nos infrastructures, nos technologies et nos systèmes d'information dans l'ensemble de la Région.

Continuons d'œuvrer ensemble, avec conviction et espoir, pour des soins de santé mentale dignes, accessibles et profondément humains pour toutes les populations de la Région.

Je vous remercie.